"puis longtemps ne savent plus comment l'on cire une paire de "
bottes; les autres vivent dans des baraques où manquent même"
les cloisons, sont familiers avec la faim, et ne cirent pas "
de bottes parce qu'ils vont nu pieds. Le dignitaire tient cet"
te différence pour négligeable. Le manoeuvre la trouve, non "
sans raison, des plus sérieuses. Nes "théoriciens " superficiels "
peuvent se consoler en se disant que la répartition des biens "
est un facteur de second plan en comparaison avec la produc- "
tion. La dialectique des influences réciproques garde pour - "
tant toute sa force. Le destin des moyens nationalisés de "
production se décidera en fin de compte selon l'évolution des "
différentes conditions personnelles ". R.T. page 270.

Ces impressions, Trotsky les a gardées depuis l'année 1928. Et depuis ? Il est clair, et il le dit ailleurs, que le contraste entre les "différentes conditions personnelles" a augmenté, au lieu de disparaître avec le développement des forces productives. Bien plus, l'exploitation de la majorité par la minorité s'accroît. Ce n'est plus la bourgeoisie mais une couche que le prolétaire russe app lle "Serobor soviétique-bourgeois". Cette dénomination nous montre clairement comment le prolétariat russe conçoit "son arme historique": Trotsky lui-même est obligé de reconnaître:

" La différence des revenues est, en d'autres termes, déterminé" non par la seule différence du rendement individuel, mais " par l'appropriation masquée du travail d'autrui " F.T.p.272.

Parlant de l'ouvrier, il dit :

"le fonctionnaire est pourlui un chef, l'Etat un maître ".p.273 L'exploitation existe:

"La nouvelle constitution, quand elle déclare que "l'exploi-"
"tation de l'homme par l'homme est aborie en URSS" dit le "
"contraire de la vérité. La nouvelle différenciation socia"le a créé les conditions d'une renaissance de l'exploita - "
"tion sous les formes les plus barbares qui sont celles de "
"l'achat de l'homme par l'homme, pour le service personnel "
"d'autrui". R.T.p. 276.

On nous répondra, oui, nous savons, mais de sont là des abus, la bu reaucratie est obligée de cacher ses revenus et puis, ce qui importe, c'est qu'elle n'a pas encore osé toucher aux moyens de production. Or la première affirmation est fausse. Car ûl ne s'agit plus d'abus maintenant. Aussi longtemps que la dictature du prelétariat existait, quelques bureaucrates ont abusé, ont volé, se sont cachés. Mais, mainte nant, c'est le contraire, maintenant c'est l'ouvrier qui doit abuser, qui doit voler. On le fouille à la sortie de l'usine, on lui défend de toucher à la propriété de la couche dominante. Mais la couche exploitante n'a plus besoin de se cacher! D'ailleurs, comment veut-on qu'on cache une auto, quelques villas, des bonnes, des valets, etc.. Bien plus, le droit d'héritage est rétabli. Mais ne croyens pas que c'est depuis la nouvelle constitution en 1936. Pour ceur qui avaient des biens, l'héritage était un droit indiscutable. Déjà avant la nouvelle loi le fils du bureaucrate qui allait à l'Eccle supérieure, héritait de son père la maison, sa bonne, son auto, et peut-ître aussi sa maîtresse. Je pense que personne doutera, dans de telles conditions, que le fils héritait même de la position sociale de son père, c'est-à-dire que, s'il n'était déjà avant bureaucrate, il prenait laplace du père. La loi officielle ne faisait que prouver, cyniquement, que la couche dominante était bien maître chez elle et tenait à le prouver devant le monie entier.

Dans de telles conditions, comment peut-m se livrer à l'illusion